Pré-capa en M1 ou en M2 ?

Par **manoune63**, le **03/06/2015** à **20:30**

Salut à tous !

Je suis actuellement en fin de L3 et l'année prochaine je vais rentrer en master. Je suis intéressée par la profession d'avocat. Aussi, j'aurais voulu savoir quel était le meilleur moment pour passer l'examen d'entrée à l'école du Barreau, et donc quand dois-je m'inscrire à l'IEJ ? Par ailleurs, je souhaiterais savoir si il est possible de s'inscrire à l'IEJ sans passer l'examen à l'issue de l'année universitaire, c'est-à-dire juste pour assister aux entraînements et avoir ainsi une préparation supplémentaire ?

D'avance, merci :).

Par **Emeline1**, le **06/06/2015** à **01:32**

Salut !

Je suis également en L3 donc je ne te parle pas d'expérience personnelle mais on m'a énormément répété (amis en Master, chargés de TD en doctorat) que c'était un examen très universitaire et qu'on y était mieux préparé en sortant du Master 1, d'autant que tu gagnes un an par rapport à quelqu'un qui le passe après le Master 2.

Après ce dont j'ai l'impression personnellement, c'est qu'il semble stressant de commencer un Master 2 tout en passant les épreuves du pré-capa, ce qui me donne envie de le passer tranquilou après le Master 2 perso...

Désolée pour le reste je suis dans la même situation que toi, je ne peux pas plus te renseigner !

Par **manoune63**, le **06/06/2015** à **10:51**

Enfin moi ce que j'ai beaucoup entendu dire et vu à travers les discussions sur les forums, c'est que certes c'est un avantage de le passer juste après le M1 car les matières sont encore fraîches à l'esprit mais on m'a aussi dit que le M1 était une année où il y avait beaucoup de boulot et que cumuler M1 + IEJ, c'était mettre en danger son admission en M2...

Par **Emeline1**, le **06/06/2015** à **12:31**

Je suppose que ça dépend du niveau du master 1 que tu prépares. J'ai entendu l'avis inverse, sauf qu'il faut se renseigner auprès du directeur du M2 car certains n'apprécieraient pas que les étudiants passent les examens pendant les cours.

Ce n'est que mon avis mais si ça te stresse, tu ferais mieux de passer ton année M1 en ayant les meilleures notes possibles pour l'admission en M2. Puis, de passer le pré-capa après le M2 quand ça ne peut plus te porter préjudice. Surtout que je trouve que les stages de l'école sont très intéressants pour définir son projet professionnel, donc à moins que tu saches déjà à la virgule près ce que tu comptes faire, je pense que c'est toujours bon à prendre. :)

Par **manoune63**, le **06/06/2015** à **14:09**

Ben je voudrais aller en master de droit social. Je suis à Clermont-Ferrand et apparemment, la sélection est très forte : 500 candidatures chaque année pour 25 places... En plus comme je ne vais pas avoir de mention cette année en L3, j'aimerais bien en avoir une l'année prochaine, ce qui signifie me concentrer exclusivement sur le M1, le bosser à fond. Donc je ne pense pas que ce soit une très bonne idée de passer l'examen juste après le M1.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés